

**RUN'EVA : pôle multifilière de valorisation des déchets ménagers des territoires ouest et sud de La Réunion**

Réunion publique – Mercredi 11 Décembre 2019

Verbatim de la rencontre

**La réunion publique RUN'EVA a été organisée dans le cadre de la concertation préalable dédiée au projet, mercredi 11 décembre, de 17h30 à 20h au Kerveguen à Saint-Pierre. A la veille de la clôture de la concertation, cette réunion a permis de tirer les premiers enseignements et un premier bilan. La réunion publique s'est déroulée en présence des garants de la Commission nationale du débat public et d'environ 70 personnes.**

**Le présent verbatim retranscrit l'ensemble de la réunion et des questions / réponses entre les intervenants et la salle.**

**Accueil des participants – Marie-Noëlle Le NIVET**

Je suis Marie-Noëlle LE NIVET et je serai votre animatrice, nous sommes ensemble jusqu'à 20 heures pour cette réunion publique dédiée au bilan de la concertation préalable du projet RUN'EVA. Il y aura en ouverture et en troisième temps une allocution des garants qui se présenteront dans un premier temps et qui ensuite exposeront également leur regard sur cette concertation. Et après quoi on aura une heure, sans doute un peu plus, d'échanges et donc là on sera deux à vous donner les micros pour que vous puissiez prendre la parole. Je précise également que pour la réalisation d'un compte-rendu que vous avez peut-être déjà vu sur le site web du projet, et bien les échanges sont enregistrés. Ne vous étonnez pas, certains d'entre vous sont habitués, quand je vous passerai le micro, je vous demanderai de bien vouloir vous présenter, ça sera quand même bien plus pratique ensuite pour les comptes rendus verbatim. Enfin, il y a comme vous l'avez peut-être vu, un photographe, Lionel qui est là. Normalement quand vous avez signé la feuille de présence il y avait le droit à l'image, cela dit, je vous le précise, on est plutôt sur des photos plan large, le but n'est pas de flécher telle ou telle personne ou participant, au contraire, donc si vous aviez malgré tout une objection, n'hésitez pas à vous rapprocher de Lionel ici présent. Et à noter aussi pour les autres photographes qui sont de la presse. Je vous propose sans attendre de commencer, d'autres personnes vont sans doute arriver au fur et à mesure et je vous propose de commencer par un propos introductif de Madame MAILLOT, directrice générale des services d'ILEVA, Mme MAILLOT s'il vous plait.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILVA :**

Bonsoir à tous, merci pour votre présence. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de restitution organisée dans le cadre de la concertation préalable pour le projet d'outil

multifilières dénommé RUN'EVA. Projet de valorisation des déchets ménagers qui concerne les territoires ouest et sud de la Réunion, soit 520 000 habitants. Cette réunion va nous permettre de tirer les premiers enseignements de la concertation engagée depuis le 21 octobre et qui se terminera demain, 12 décembre, à minuit. Près de huit semaines d'informations au cours desquelles les équipes d'ILEVA sont allées à la rencontre des Réunionnais pour leur présenter le projet, échanger mais aussi écouter leurs attentes et leurs suggestions pour une gestion des déchets plus responsable et plus durable. Ce fut une expérience riche pour l'équipe, qui a rencontré plus de 1500 personnes et je salue ce soir l'implication de tous, l'équipe mais aussi de ceux qui ont bien voulu répondre à la concertation et rendre des contributions. Cette concertation a été un grand temps de partage et de rencontre avec le territoire. Avec plus de 1000 formulaires en ligne et de nombreuses contributions écrites, la participation a été à la hauteur des enjeux, elle démontre l'intérêt des Réunionnais, notre intérêt, sur des sujets d'avenir et une sensibilité certaine à la question des déchets. Aujourd'hui, l'économie circulaire ou la valorisation des déchets sont des attentes extrêmement fortes pour la population, qui en appelle aussi à poursuivre la pédagogie, la sensibilisation et la mise en œuvre de solutions concrètes et efficaces. Il est certain que la fin nécessaire du tout enfouissement est un impératif partagé. Au-delà de la question de l'enfouissement, il y a en effet une prise de conscience collective sur la nécessité de changer nos pratiques et nos usages, de changer de modèle, les déchets nous concernent tous, administrations, ménages, entreprises, citoyens.

C'est un mouvement de fond qui est lancé et qui prend du temps, un seul projet ne peut être l'unique solution, il est nécessaire d'avoir une approche globale de la prévention et de la gestion des déchets, du producteur au consommateur, et de réfléchir à la complémentarité des techniques et des solutions. RUN'EVA fait partie de cet ensemble de solutions, RUN'EVA est une solution parmi plusieurs solutions. C'est une réponse technique fiable et performante au défi de la fin de l'enfouissement que nous devons relever d'ici 2022, c'est-à-dire dans deux ans. RUN'EVA présente une réelle innovation dans le mode de gestion des déchets dans l'île. C'est même une première avec la fonction multi-filière que nous propose cet outil. C'est une première nationale, revalorisation, recyclage, économie verte et développement durable, la solution proposée nous permet de changer de modèle pour préserver notre terre et notre environnement. Pour le comprendre, je m'autorise un bref rappel du contexte de la situation de la gestion du traitement des déchets sur notre territoire. Et pourquoi, avec ce bilan, il est urgent, plus qu'urgent de relever le défi et de changer radicalement de modèle, de changer nos habitudes. Cette année, le syndicat mixte va encore enfouir plus de 220 000 tonnes de déchets, ménagers et assimilés sur le site de Pierrefonds qui se situe à l'embouchure de la rivière Saint-Étienne. Sur 37 ha, ce seront 7 millions de tonnes de déchets qui seront enfouies à cet endroit fin 2022. Nous avons d'une part une responsabilité et nous devons satisfaire aux obligations réglementaires, d'autre part, nous avons un héritage à laisser à nos enfants, nos petits-enfants, donc nous avons une énorme responsabilité et c'est en modifiant radicalement nos modes de production de consommation que nous allons produire moins de déchets, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Cependant nos modes de vie modernes, car il ne faut pas oublier que nous sommes les heureux bénéficiaires, je dis bien heureux bénéficiaires des inventions du XIXe siècle et

du XXe siècle, notre sécurité sanitaire et alimentaire, notre éloignement géographique, nos conditions d'urbanisation, notre contexte économique,... nécessitent que nous analysions la situation en toute objectivité et en pleine responsabilité. Produire, supprimer, réduire le déchet reste l'objectif partagé par tous mais le constat est là, notre territoire a accumulé un retard dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets, nous sommes tellement éloignés aujourd'hui des objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour une croissance verte qui nous demande de réduire de 30% par rapport à 2010 nos déchets et ce dès 2020, alors qu'on est quand vous verrez les chiffres, tout juste à 5 %. Aujourd'hui, notre développement, notre gestion des déchets pour atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique pour une croissance verte reste très limitée et dépendante de l'extérieur, aussi bien pour notre recyclage que pour la valorisation des déchets. Une solution durable et efficace à la fin d'exploitation de l'exutoire actuel en 2022 est donc incontournable et indispensable. Comme vous le verrez ce soir, la concertation même si elle ne termine que demain est déjà très riche d'enseignements pour nous, le projet, mais aussi pour notre mission de service public de gestion des déchets. Je salue également la présence des garants de la concertation ce soir Madame DE LAUZIERES, Monsieur PAVARD et Monsieur VITRY, nommés par la Commission nationale du débat public. Leur mission est d'assurer que les conditions de l'information de la participation du public soient réunies et elles ont été réunies. Ils nous présenteront également leurs premières conclusions sur la concertation. Je vais leur laisser la parole pour introduire la réunion avant de lancer la restitution de la concertation, je vous remercie.

#### **Mme DE LAUZIERES – Garante**

Bonsoir, je vais juste présenter en quelques mots le cadre dans lequel cette réunion se tient. Il s'agit donc de la réunion de clôture de la concertation qui a été décidée par la Commission nationale de débat public. Cette concertation est encadrée par l'article 121-8 du code de l'environnement, ILEVA a saisi la CNDP, bien que le projet soit en dessous des seuils de saisine. La saisine a été faite le 19 juin 2019 et la CNDP a décidé le 3 juillet 2019, d'organiser une concertation et de la mettre sous l'égide de trois garants : Bernard VITRY, Laurent PAVARD et moi. Les objectifs d'une concertation c'est de faire participer le public à la construction d'un projet, c'est à dire que le maître d'ouvrage cherche à être éclairé par le public sur son projet. Pour cela, la concertation a pour objectifs d'informer d'abord dans un premier temps, donc on demande au maître d'ouvrage de mettre à la disposition du public tous les éléments d'information sur le projet, de favoriser l'expression du public, c'est-à-dire de mettre en place tous les outils pour qu'il puisse contribuer, ce qui était le cas ici puisque il y avait un site Internet sur lequel on pouvait contribuer plus tous les outils que Madame MAILLOT a cité, et ensuite de faire une restitution, c'est-à-dire de faire un compte rendu. Nous faisons un bilan de cette concertation qui va servir de base à la décision du maître d'ouvrage par la suite. Notre rôle, c'est donc de vérifier que ces conditions de concertation soient bien mises en place, c'est de superviser le déroulement de la concertation et de s'assurer que l'information et l'expression sont garanties et donc de rendre compte. Nous ne donnons pas d'avis sur le projet, nous nous occupons que du cadre de la concertation et nous sommes indépendants. Les trois règles du débat sont les règles de la CNDP de la Commission nationale du débat public que

nous représentons ici, c'est-à-dire que chacun a le droit de s'exprimer. La parole de chacun est égale à celle des autres, quelle que soit sa position, élu, simple citoyen ou président d'une association. L'argumentation, c'est à dire que ce n'est pas un référendum, on ne compte pas les gens qui sont pour le projet et ceux qui sont contre, nous ce qui nous intéresse c'est d'entendre les arguments, si les gens disent qu'ils sont contre très bien mais pourquoi et qu'est-ce qu'ils proposent à la place ? Et du coup on leur demande quelles seraient les alternatives, quelles seraient les solutions pour résoudre le problème. Et enfin, la transparence, c'est-à-dire que toute l'information doit être donnée au public comme on l'a dit auparavant et que les gens s'expriment en toute connaissance de cause. Ils sont responsables de leurs propos.

### **Eddy LEBON– Chef de projet**

Bonsoir à toutes et à tous, ILEVA tout d'abord est un syndicat mixte de traitement des déchets ménagers donc une émanation de la compétence des trois intercommunalités TCO, CIVIS et CASUD. ILEVA prend uniquement en charge la partie traitement et valorisation des déchets. Tout ce qui se trouve en amont, la prévention et la collecte, est demeuré aux trois intercommunalités. ILEVA c'est plus de 500 000 habitants aujourd'hui, un territoire de 15 communes qui va de la Possession jusqu'à Saint-Philippe. C'est globalement plus de 60 % des déchets ménagers du territoire, soit près de 390 000 tonnes interceptées dans les installations d'ILEVA. On verra que dans ces installations et pour ces 390 000 tonnes il y a encore une part trop importante qui est laissée à l'enfouissement, c'est pour ça qu'on parle de tout enfouissement puisque 227 000 tonnes sont stockées chaque année au sein de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Pierrefonds à Saint-Pierre. Quelques chiffres encore : 794 kg de déchets par an et par habitant en incluant les déchets végétaux, près de 32 000 tonnes d'emballages recyclables traités au sein des deux centres de tri, 20 800 tonnes de déchets recyclables triés et exportés et plus de 100 000 tonnes de déchets végétaux interceptés sur les cinq plateformes et traités en vue d'une valorisation matière et organique. Pour revenir sur le principe même du projet, l'objectif premier est de mettre fin à ce tout enfouissement qui a un coût écologique, un coût sanitaire et un coût foncier extrêmement important. Les chiffres sont très parlants : 15,6 millions d'euros par an pour l'enfouissement actuel, en 2022 avec la pénalisation fiscale que va apporter la TGAP, 26,3 millions d'euros par an et en 2025, 29,7 millions d'euros par an. Ça, ça va être le coût de l'inaction et de la poursuite du tout enfouissement. Ce ne sont pas les seules raisons bien sûr qui ont conduit au projet RUN'EVA qui fait l'objet de la concertation en cours. RUN'EVA qu'est-ce que c'est ? C'est un pôle multimodal de traitement des déchets, qui va traiter les déchets suivant leur nature et leurs caractéristiques. Je reviens sur quelques chiffres de 2018, en espérant qu'ils soient visibles, donc un schéma très simple où vous reconnaissez vos deux bacs de déchets ménagers. Pour le bac d'ordures ménagères résiduelles, en 2018 plus de 143 000 tonnes ont été interceptées par ILEVA et directement enfouies en centre de stockage. Pour le bac jaune, le bac d'emballages ménagers recyclables secs, on est à plus de 32 000 tonnes interceptées donc 20 000 tonnes triées et exportées et plus de 11 000 tonnes de refus qui retourne à l'enfouissement. En ce qui concerne les encombrants, de la même façon, un tonnage

important intercepté dont uniquement 8000 tonnes de matières valorisable extraite principalement des métaux. Le reste retourne à l'enfouissement. En ce qui concerne les déchets végétaux, c'est beaucoup mieux certes, on a environ 10 000 tonnes de refus, donc une transformation de l'ensemble du gisement mais là encore une difficulté à écouler totalement le produit sur le territoire. Ce qui nous a amené à un total de 227 000 tonnes stockées en 2018. Quelques mots sur le phasage de l'enfouissement, puisqu'à partir de 2015, on s'est retrouvé face à une saturation importante du centre de stockage (c'est la zone rouge que vous voyez sur la carte), il a fallu trouver une solution pour l'enfouissement tout en réfléchissant à une solution à moyen/long terme, c'est-à-dire l'outil multi filières. Donc jusqu'à juillet 2019 on était en exploitation du casier I de la tranche 4, c'est un petit emplacement sur le site, ce qu'on appelle un casier superposé, et depuis le mois de juillet, on exploite la tranche 6. Les personnes qui ont eu l'occasion de visiter le site, voient à quel point son remplissage est rapide, cette tranche 6 va nous permettre de durer jusqu'à la fin de 2022, voire le début de l'année 2023, le temps de mettre en place une nouvelle solution beaucoup plus performante en termes de tri et de valorisation. Sur la genèse du projet d'outil multifilières d'ILEVA, elle a commencé avec la naissance d'ILEVA dès 2014, juste avant la création du syndicat mixte d'ILEVA. Les élus se sont mis d'accord sur la volonté de dire non au tout enfouissement, à moyen terme et également non au tout-incinération, donc développer un panel de solutions dites multifilières, tout cela sur fond d'élaboration de loi de transition énergétique en 2015. Le scénario proposé par le syndicat mixte ILEVA a généré ce pôle structurant RUN'EVA que je vais présenter dans quelques instants. Ces études de faisabilité pour un outil multi filières ont été largement présentées en comité de pilotage et par une concertation institutionnelle, donc il y a eu des études financières, des études techniques de caractérisation des déchets, des études des différents scénarios possibles, tout ça avec différents relevés de décision durant deux ans pour convenir d'un profil de scénario technique avec comme objectif premier de valoriser au maximum tous les déchets, et aussi de réduire l'enfouissement, de ne pas faire de tout incinération et mettre en place différentes techniques aujourd'hui possible, les techniques de tri mécanique, de compostage, de méthanisation, de tri mécano biologique on va en parler également, de stabilisation et bien entendu de valorisation énergétique. Tout cela dans le respect de la hiérarchie du traitement. Alors si on intercale le pôle RUN'EVA dans le synoptique que j'ai présenté au sujet de l'état des lieux, on voit bien que RUN'EVA va s'intercaler entre les différents flux entrants et le tout enfouissement pour venir principalement valoriser les déchets ménagers donc les 143 000 tonnes de déchets ménagers. L'idée est de venir en soutirer des matières premières recyclables, donc métaux, plastiques, cartons éventuellement, produire un combustible solide de récupération en vue d'une valorisation énergétique et traiter in situ la matière organique sous deux formes, soit les bio déchets, collectés séparément, ou soit la matière organique qui se trouverait encore dans les ordures ménagères résiduelles. Mais ce n'est pas tout, ce pôle RUN'EVA doit aussi traiter les refus issus des différentes plateformes et centres de tri donc issus de la collecte sélective. On a vu qu'il y en a encore 11 000 tonnes avec l'augmentation de la part triée et l'application des nouvelles consignes de tri, c'est un gisement qui va également évoluer, donc également les refus encombrants, en veillant à augmenter les performances de diversion au préalable et également les refus de déchets végétaux. L'idée est de venir réduire à moins de 40 000 tonnes par an, y

compris les résidus issus du pôle RUN'EVA, l'enfouissement qui est aujourd'hui à près de 230 000 tonnes par an. RUN'EVA qu'est-ce c'est ? Très synthétiquement c'est sur un même site, un centre de tri mécanique des ordures ménagères, une unité de méthanisation avec deux digesteurs pour traiter la matière organique et une centrale de valorisation énergétique des CSR, mais également du bio gaz issu des digesteurs. Voici un petit synoptique détaillé avec les tonnages entrants, les différentes phases de traitement et les tonnages sortants. Si on prend une base à gauche de 145 000 tonnes d'ordures ménagères, parce que c'est une moyenne, on arrive à une production de recyclables d'environ 20 000 tonnes par an. On arrive à soutirer 15 000 tonnes de fractions fermentescibles, c'est un maximum qu'on s'est fixé pour permettre aux gens de trier librement leurs bio déchets et on arrive à une production de combustible solide de récupération de l'ordre de 87 000 tonnes. A ces 87 000 tonnes on rajoute des digestats qui sont séchées, c'est la partie stabilisation dont je parlais précédemment qui sont issus de la méthanisation des fractions organiques inclus dans les ordures ménagères. Pourquoi des digestats séchés intégrés au CSR ? Parce qu'aujourd'hui il est délicat d'envoyer en retour au sol des matières organiques qui ont été en contact intime avec des ordures ménagères. Le retour au sol, on le réserve aux digestats, donc des bio déchets, qui sont méthanisés séparément. Cela pourra concerner des collègues sélectives de bio déchets mais également des gros producteurs publics voire privés de bio déchets. On arrive à l'autre partie, qui est la valorisation énergétique, elle va intercepter le bio gaz issu des deux méthaniseurs mais également les CSR issus d'ordures ménagères également issues des différentes plates-formes. Cette valorisation énergétique thermique par combustion permet la production d'environ 112 000 MW par an, à raison de 8000 heures de fonctionnement par an donc avec bien entendu un traitement des fumées qui va générer des résidus aux alentours de 5500 tonnes, des mâchefers aux alentours de 15 000 tonnes soit environ 113 kg par tonne envoyée en combustion et puis d'autres refus qui seront issus des plateformes et des phases de tri. Très rapidement, si on se plonge dans la partie centre de tri du pôle RUN'EVA, ce qui va se passer, ce n'est pas du tout un tri manuel, c'est un tri entièrement automatisé qui soit tri mécanique, tri optique, crible etc. L'idée c'est de séparer la matière pour pouvoir d'abord enlever des matières recyclables, ferreux, non-ferreux, des plastiques, etc. sur différentes fractions de différentes tailles, Ce document, il est bien entendu disponible sur le site de la concertation. Dans ce pôle RUN'EVA, les synergies entre les filières sont à souligner puisque la chaleur est récupérée, l'électricité produite par le pôle permet de faire fonctionner le pôle, ce qui s'appelle l'autoconsommation. L'ensemble des rejets liquides est traité sur place, tout ce qui est le jus de déchets, condensat, etc. c'est traité sur place et il y a une part importante donc qui est allouée au traitement des émissions pour la combustion des combustibles solides de récupération et du bio gaz. C'est une première en France de regrouper sur un même site méthanisation, chaudière CSR bio gaz et tri mécanique des déchets. L'unité de tri va fonctionner 3000 heures par an. Donc, ce qui permet le reste du temps d'en faire l'entretien et 8000 heures par an sur la partie unité de valorisation énergétique donc sur l'unité de méthanisation. Les technologies proposées, ce sont des digesteurs de type strabag, par voie semi sèche. Ces deux digesteurs seront complètement indépendants, dimensionnés à 15 000 tonnes. L'idée c'est d'avoir un pour les bio déchets et un pour la fraction fermentescible et à terme, si la fraction fermentescible diminue considérablement

dans le gisement grâce à un tri à la source plus performant, les deux digesteurs seront alloués aux bio déchets. Et puis la fraction fermentescible résiduelle sera simplement séchée et stabilisée. Je reviens rapidement sur les chiffres, 92 000 tonnes de CSR traités et 30 000 tonnes de CSR issus des autres installations. La centrale pourra également prendre en charge les refus de déchets végétaux, voire à terme, de la biomasse végétale préparée. Un fonctionnement de 8000 heures par an, ça veut dire que c'est une puissance livrée de base. Sur l'unité de valorisation énergétique, c'est une unité de valorisation énergétique de CSR et de bio gaz donc qui correspond à l'arrêté ministériel du 23 mai 2016 : la technologie proposée permet de prendre en compte une large plage de PCI qui correspond à du CSR et de la biomasse. Pour déconnecter la partie production d'électricité et la partie alimentation déchets du pôle, pour permettre la réduction à la source des déchets, pour déconnecter les deux, l'installation se veut réversible. Elle pourra fonctionner avec d'autres combustibles qui ne sont pas issus des déchets ménagers. L'ensemble fonctionne grâce à l'autoconsommation, 112 000 MW produits, ce qui correspond à 5 % de la consommation électrique dans le sud environ 60 000 habitants et un coût de production d'électricité inférieur à la moyenne locale qui est de 215 € le mégawatt. L'intégration d'ILEVA dans le paysage, dans le mix énergétique local vous la retrouverez sur une petite carte également disponible dans les documents de la concertation. Cette UVE nécessite un raccordement électrique haute tension souterrain qui empruntera principalement un tracé routier pour connecter le pôle au poste source le plus proche qui se trouve à 3,6 km. Le traitement des fumées, c'est une part qui est extrêmement importante de l'unité de valorisation énergétique. Elle respecte la future réglementation, BREF 2020, l'idée c'est d'avoir des valeurs inférieures aux seuils qui entreront en vigueur sur des polluants emblématiques tels que les oxydes d'azotes, les dioxines et le furane. Par exemple pour quelques valeurs : pour les poussières et PM2,5 proposition inférieure à 5 mg par normaux mètres cubes, pour les gaz acides fluor et acide chlorhydrique on est inférieur à 5 mg par normaux par mètres cubes. Les oxydes d'azotes inférieurs à 50 mg par normaux mètres cubes, dioxines et furanes, on atteint des valeurs inférieures à 0,04 mg par normaux mètres cubes avec ce traitement des fumées, et quand je dis dioxines et furane c'est également les molécules congénères associées aux dioxines et furane et l'idée donc principalement c'est de réduire de plus de 90 % l'enfouissement sur le gisement d'OMR. L'exploitation est confiée au concepteur constructeur pour éviter les problèmes d'interface, un partenariat fort est en cours avec ATMO Réunion pour que les données des mesures des émissions soient rendues publiques, ça c'est un enseignement qu'on a tiré des derniers ateliers qui est largement ressorti en cours de concertation et qu'on va prendre en compte bien entendu. Le pôle se situera à proximité de l'installation de stockage, dans les 30 ha qui sont réservés au schéma d'aménagement.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Merci M. LEBON. Je vous rappelle que tous les éléments sont accessibles sur le site et que la consultation se poursuit jusqu'à demain minuit et qu'il est aussi possible de faire des contributions sur le site. Pour poursuivre justement et bien l'objectif principal de cette réunion, Je vous propose d'écouter d'autres membres de l'équipe projet, à commencer

par Victor DUFFOURC et Virginie RIVIERE pour nous présenter les résultats à ce jour de cette concertation.

### **Victor DUFFOURC – Chargé de mission**

Effectivement ce seront les premières tendances qui sont présentées aujourd'hui car la concertation continue encore jusqu'à demain. Alors pour vous faire une première présentation de la restitution, les objectifs de la concertation était de partager le diagnostic sur le traitement des déchets, de présenter le projet RUN'EVA, de recueillir les contributions du public et de favoriser les échanges autour des trois enjeux clés : l'avenir de l'enfouissement des déchets, le devenir du traitement des déchets, la contribution développement durable économie verte. Cette concertation est placée sous l'égide des trois garants indépendants nommés par la Commission nationale du débat public. Je vais vous présenter tout de suite le kit de concertation qui avait pour objectif d'informer le maximum de personnes et aussi différents outils qui nous ont permis de prendre vos contributions partout sur le territoire. Alors le kit de concertations était composée d'affiches qu'on pouvait mettre en mairie, les dossiers du maître d'ouvrage qu'on a fait en mille exemplaires afin de les déposer en mairie, dans des lieux publics et aussi lors de nos concertations, lors de nos deux journées de contribution on les fournissait au public. La lettre d'information qui est imprimée en 200 000 exemplaires et mise dans 190 000 boîtes aux lettres et la synthèse du dossier aussi qui était accessible lors de nos rencontres de proximité et lors du ILEVA tour. Alors il y avait aussi le site Internet pour s'informer et pour contribuer il y avait une partie formulaire une partie contribution qui permettait justement à l'ensemble des personnes sur le site de pouvoir participer à cette concertation. Il y eu hier à minuit 1150 formulaires déjà remplis en ligne. Afin d'informer au mieux la population, on a aussi mis des avis réglementaires en amont de la concertation, on a fait des affichages 4x3, des spots radio avec trois vagues, dont une vague qui présentait la journée d'aujourd'hui, une campagne digitale avec deux vagues aussi, des pleines pages dans les différents journaux quotidiens et hebdomadaires, revues économiques. On a aussi mis dans les mairies et EPCI justement le kit que je viens de vous présenter. Afin de pouvoir renseigner le maximum de personnes sur les endroits où on était au quotidien, on avait mis un agenda sur notre site Internet, il y avait aussi un numéro vert qui permettait aux gens de pouvoir appeler pour avoir des informations sur le projet, sur la concertation et souvent aussi sur d'autres sujets, il y a eu plus de 20 appels. Il y avait aussi une page Facebook RUN'EVA qui a eu plus de vingtaine de publications, plus de 683 likes à 138 partages, 24 commentaires et 510 000 personnes ont été touchées de près ou de loin par ces différentes vidéos. Pour aller plus loin, au niveau des rencontres, on a fait plus de 85 rencontres sur notre territoire qui je le rappelle commence à la Possession et se termine à Saint-Philippe. Il y avait deux types de rencontres : le stand qu'on pouvait positionner dans les marchés ou dans les lieux publics, les rencontres de proximité qui permettaient de déambuler au niveau des centres commerciaux, des espaces publics, dans la rue pour aller trouver la population sur son lieu de vie. Au début de la concertation il y a eu l'atelier RUN'EVA : cinq conférences/débat animées par des experts gestions du système électrique à la Réunion par M. LEVY d'EDF, qualité de l'air à la Réunion par M. SIEJA de ATMO Réunion, santé et pollution, par Mme

MARANO Haut Conseil de la santé publique, il y avait aussi le panorama des solutions traitement déchets présenté par M. CHEVERY, de l'ADEME, et la toxicologie par le professeur Narbonne, membre de l'ANSES. Si vous êtes intéressés par ces conférences et que vous n'avez pas pu être présent le jour J vous pouvez encore retrouver ces présentations complètement téléchargeables sur le site Internet RONEVA, il y a aussi le verbatim, la retranscription écrite de l'ensemble des échanges qu'on a pu avoir au cours de cette journée. On a eu aussi des rencontres avec des scolaires, on avait proposé notre présence aux collèges, plusieurs collèges ont répondu présent pour qu'on vienne à leur rencontre, plus de 650 élèves ont été rencontrés dans le cadre de nos interventions au collège. Plusieurs classes, ce qui représente 120 élèves de collégiens, étudiants, sont venues visiter le site de Pierrefonds, voir le site de l'ISDN donc l'Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux.

### **Virginie RIVIERE – Direction projet et développement ILEVA**

Concernant la participation, comme le disait Monsieur DUFFOURC hier à 00h00, 1150 formulaires ont été remplis en ligne, que ce soit dans le cadre des rencontres de proximité ou que ce soit directement sur le site, où chacun pouvait également remplir ce formulaire en ligne. 61 % des participants ont conscience que les déchets sont aujourd'hui majoritairement enfouis, ce n'est pas forcément une évidence pour tout le monde 15 % déclarent ne pas savoir comment sont traités les déchets aujourd'hui. Et 87 % des personnes sondées estiment que le tout enfouissement n'est pas une solution acceptable. 93 % des participants déclarent trier leurs déchets, il faut également noter la faible part des personnes sondées qui déclarent ne pas faire le tri, c'est encore une réalité. Sur les gestes que sont prêts à faire les personnes sondées pour réduire leurs déchets, c'était un questionnaire à choix multiples, 75 % sont prêts à limiter le gaspillage alimentaire, 14 % à trier plus, 71 % à faire en sorte de donner une seconde vie aux objets plutôt que les jeter systématiquement, 59 % se disent prêts à consommer plus responsable et enfin 62 % des personnes sondées estiment que la valorisation des déchets est la priorité du projet RUN'EVA. Donc environ 500 contributions déposées en ligne, il faut bien faire la distinction entre le nombre de formulaires remplis et le nombre de contributions qui ont été faites, c'est à dire que chaque personne avait la possibilité de contribuer dans un encart sur ce formulaire-là. Donc toutes les personnes qui ont rempli un formulaire n'ont pas forcément contribué. 94 contributions ont été déposées dans les registres concertation qui étaient mis à disposition soit sur les rencontres de proximité soit en mairie soit au niveau des EPCI. On a également reçu quatre contributions sur l'adresse concertation@ileva.re et trois contributions par courrier, soit plus de 600 contributions recueillies hier matin ou hier à minuit. Là par contre je vais passer la parole à M. KHEZZARI.

### **Sophian KHEZZARI – Chargé de mission**

Bonsoir tout le monde concernant l'analyse des formulaires, on les a classés selon différents thèmes, au nombre de sept. Le premier thème concerne les contributions relatives à la prévention, sensibilisation, éducation ce qui représente 6 %, soit 92

personnes interrogées. Le second thème, ce sont les contributions relatives à l'origine du déchet à sa mise sur le marché, à sa conception donc à 11 %. Le troisième thème, ce sont les contributions relatives aux coûts économiques et à la gestion du pôle, là on a 4 %. Le cinquième thème, les contributions favorables à la valorisation énergétique des déchets. Le sixième thème, les contributions relatives à l'économie circulaire et le septième thème, les contributions relatives à la création d'emplois à travers les filières de traitement et de recyclage. Donc là on peut voir que les deux thèmes prédominants sont les contributions qui concernent le cadre de vie donc les dépôts sauvages et les contributions favorables à la valorisation énergétique des déchets.

### **Victor DUFFOURC – Chargé de mission**

Sur les premiers enseignements de la contribution sur le projet et ses modalités, plusieurs contributions reviennent sur les caractéristiques du projet, son fonctionnement et le choix réalisé d'une UVE, mais aussi des demandes de précisions sur le modèle économique. Des réponses ont été adressées au cours de la concertation, notamment lors des ateliers RUN'EVA, un travail de bilan exhaustif sera lancé à l'issue de la concertation pour répondre aux différents points et des éléments seront à affiner, notamment suite à la saisine de la CRE. Il y a aussi des réponses ont été faites directement au niveau du site Internet, au niveau des contributions et des personnes qui ont laissé des questions, ils ont eu des réponses aussi qui ont été envoyées dans ce cadre. Les premiers enseignements des contributions : un diagnostic partagé, sur la nécessité de sortir du tout enfouissement et d'outiller le territoire pour transformer déchets en ressources notamment en ressources énergétiques, l'économie circulaire, une filière à structurer et à développer pour créer de la valeur et de l'emploi mais pour aussi permettre une gestion performante et plus responsable des déchets sur le territoire. La prévention et la sensibilisation est revenue souvent concernant l'éducation des plus jeunes et plus âgés, considérées comme leviers clés de la réussite du projet, la réduction des déchets ne peut se limiter à un projet. Cette ambition doit s'inscrire dans une démarche plus globale de sensibilisation et de pédagogie. Les premiers enseignements soulèvent aussi la nécessité de changer les pratiques et les usages en repensant la chaîne de production des déchets, en luttant contre le gaspillage et le sur emballage des objets uniques, de nombreux appels à limiter les recours au plastique et la prise en compte du cadre de vie. Beaucoup de personnes ont justement noté les dépôts sauvages. Ces contributions dépassent le cadre du projet d'ILEVA et montrent la nécessité d'une approche globale et de la prévention et la gestion des déchets, particulièrement importante ici.

Le calendrier prévisionnel : janvier 2020, c'est l'élaboration et la publication du bilan des garants, février/mars, bilan et engagement d'ILEVA à la lecture des enseignements de la concertation mi 2020 enquêtes publiques et fin 2022 mise en service.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILEVA :**

Avant de conclure, je vais vous présenter les engagements que le syndicat mixte prend une fois la concertation terminée. Cette concertation va faire l'objet d'un bilan exhaustif, l'ensemble des contributions vont être analysés donc là c'est vraiment un pré bilan, mais dès à présent, ILEVA a choisi de prendre plusieurs engagements pour la suite. On va poursuivre l'information bien évidemment, nous souhaitons poursuivre le lien qui s'est créé dans le cas de la concertation, et donner les suites, informer sur les avancées du projet régulièrement. À noter que l'enquête publique sera aussi un nouveau temps de participation important. Nous allons affiner les moyens mis en œuvre mais nous pouvons déjà affirmer que le site restera en ligne et sera actualisé régulièrement. Nous allons aussi poursuivre les interventions auprès des scolaires. C'est un engagement que nous avons pris face à la demande parce qu'on n'a pas pu satisfaire l'ensemble des demandes des collèges qui nous ont sollicité vu le temps qui était assez limité. Nous avons également eu de très bons retours durant la concertation et nous avons envie de poursuivre ce travail avec les équipes pédagogiques, sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la gestion des déchets est un levier essentiel et indispensable pour aller vers le zéro déchet. Poursuivre les visites du site puisqu'on a eu l'occasion de le faire aussi pour ceux qui voulaient comprendre, il faut voir pour comprendre, tant qu'on n'a pas vu la gestion du site on ne peut pas comprendre. Tous ceux qui ont pu visiter Pierrefonds pourront en témoigner. Cette visite permet une prise de conscience de l'urgence de la situation, c'est entre 600 et 800 tonnes par jour qui rentrent, c'est la nécessité de changer les modes de traitement, mais aussi de repenser nos usages de consommation parce que c'est là la clé de la réussite. L'organisation d'un nouveau séminaire scientifique parce que l'atelier RUN'EVA a été un moment d'échanges de très haut niveau, de prise de recul et d'interventions expertes, nous souhaitons reconduire ce type d'événement vers le mois de mai / juin et faire bénéficier à tous d'expertises reconnues et validées sur des sujets à grandes préoccupations comme celui de la santé. Nous avons entendu les attentes très fortes de la population sur le développement de la prévention et de la sensibilisation. C'est pourquoi, dans le cas du contrat d'objectifs d'outre-mer ces sujets seront au cœur de notre travail et ça dès 2020 avec les EPCI pour coordonner et développer les actions de prévention, mettre en place une stratégie de tri commune des bio déchets et renforcer la performance du service public de gestion des déchets. Nous nous appuyons sur l'ADEME, sur le plan régional de gestion des déchets et aussi sur l'ensemble des acteurs qui participent au service public de gestion des déchets. Enfin, nous allons tout mettre en œuvre pour concrétiser rapidement le partenariat avec l'organisme indépendant ATMO Réunion afin de mettre en place dès à présent une stratégie de surveillance de la qualité de l'air et les moyens associés. Actuellement le site d'enfouissement produit aussi du gaz qui n'est pas forcément contrôlé, il y a du méthane, il y a du CO2 et nous souhaitons prendre justement des mesures et travailler en complémentarité avec l'ATMO pour qu'il y ait une surveillance qui se mette en place dès 2020. Il s'agit de premiers engagements, ils seront développés et affinés à l'issue du bilan parce qu'il y aura d'autres demandes. Nous tenions toutefois à partager ces premiers éléments avec vous, je remercie votre présence à nouveau.

**Virginie RIVIERE – Direction projet et développement ILEVA**

On souhaite éventuellement que l'ensemble des personnes qui sont intervenues à nos côtés pour les rencontres de proximités puisse se lever. Ça a mobilisé énormément de monde parce qu'on était quand même présent tous les jours à plusieurs endroits et sans ces personnes on aurait pas forcément eu les moyens de nos ambitions.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Nous avons eu la restitution du côté des porteurs de projets, du maître d'ouvrage, à savoir ILEVA. Même si on l'a vu votre bilan, Madame et Messieurs les garants n'aura lieu évidemment qu'en janvier puisque la concertation n'est d'ailleurs pas terminée, il n'empêche que vous avez assisté quand même et vu déjà beaucoup de choses. Quel est votre premier regard sur cette concertation ?

**M. PAVARD - Garant**

On va faire un exposé à deux voix avec Bernard Vitry, et donner quelques informations sur la façon dont nous avons vécu cette concertation. La première information que je voulais donner, parce qu'on lit le journal comme tout le monde, donc on a entendu un certain nombre de considérations sur la durée du débat et son calendrier. Vous avez ici un calendrier des opérations telles qu'elles ont été réalisées et telles qu'elles vont se poursuivre. On avait eu une saisine de la Commission nationale du débat public au mois de juin. Une décision qui est intervenue le 3 juillet comme c'est indiqué, ce qui nous a permis de consacrer une partie des vacances estivales à un travail assez approfondi avec le maître d'ouvrage ILEVA. On a eu un travail qui est monté en puissance jusque fin août début septembre et les contraintes que nous avons en matière de calendrier étaient les suivantes. D'abord, la CNDP a demandé à valider le dispositif de concertation, la CNDP se réunit une fois par mois et donc nous avons présenté ce projet, c'est moi qui étais à la CNDP mais c'est ILEVA qui a développé ce dispositif. Il a été présenté en plénière le 2 octobre et validé ce même jour, la commission a jugé que le dispositif était suffisamment complet et pourrait répondre aux objectifs d'une concertation. A partir de là, il y avait un délai incompressible de 15 jours, puisqu'il faut faire une annonce légale annonçant l'ouverture de concertation. Ce qui fait que la concertation a effectivement débuté le 21 octobre, précédée par une conférence de presse qui s'est tenue le 17 octobre. Dans les contraintes que nous avons pour organiser cette concertation : la première c'est les textes qui prévoient qu'une concertation doit avoir une durée entre 15 jours et 2 mois de tête, donc c'est les petites barres bleues que vous avez au milieu là, donc il fallait qu'on rentre dans ces délais. La deuxième contrainte, qui est une contrainte forte dans ce département, c'est les vacances australes, vous savez tous que tout le monde part en vacances autour du 20 décembre et les vacances se terminent autour du 20 janvier. Donc on avait une période qui était un peu neutralisée durant laquelle il n'était pas très habile ou très intéressant de faire une concertation pendant la période des vacances puisqu'un certain nombre de gens ne sont pas disponibles. On s'est arrangé avec le maître d'ouvrage pour que la concertation ait lieu avant. Alors après on aurait pu décaler ça en début d'année prochaine. Mais il n'a échappé à personne que nous avons des élections municipales au mois de mars et il y a un temps pour la concertation et un temps pour la

campagne électorale, il était hors de question de faire un mélange des genres ce que nous avons souhaité éviter et que la concertation se tienne à un moment où la campagne électorale monterait en puissance. D'où ce calendrier, où il a été choisi de commencer donc en octobre et de terminer au mois de décembre. On a une concertation d'une durée raisonnable qui a permis de toucher beaucoup de monde, comme on nous l'a indiqué tout à l'heure. Ensuite nous aurons, nous garants, un petit mois de travail, ça va permettre de mettre à profit la trêve des confiseurs pour remettre un rapport, un compte rendu début janvier et ensuite le maître d'ouvrage aura deux mois pour tirer les conclusions et indiquer les suites de sa décision à la suite de cette concertation. Alors ensuite on va passer assez vite, ce que nous pouvons dire nous en tant que garants, c'est que nous avons trouvé un maître d'ouvrage très à l'écoute des garants. Nous avons fait un certain nombre de demandes et à chaque fois, nous avons eu satisfaction c'est à dire que le dispositif globalement répondait à nos attentes. C'est notamment le cas de l'information préalable qui a été très complète tant le boitage, que les spots radio, les affichages 4x3, tout c'était quand même assez complet. Notre avis, c'est que le public dans son ensemble a eu les moyens, il ne s'est pas forcément manifesté, mais a eu les moyens de s'informer, de se manifester. Un dispositif de concertation assez dense, on avait une période de concertation qui était donc de moins de deux mois mais en contrepartie on a demandé au maître d'ouvrage, de faire une concertation très dense, donc vous avez eu un peu moins de 60 présences sur le terrain, un atelier d'experts qui était très riche comme ça été indiqué tout à l'heure. Une action qui nous tenait à cœur et qui a été bien réalisée, et qu'il faudra poursuivre, c'est la sensibilisation auprès des scolaires. Quand on regarde les thématiques abordées lors des rencontres, il y a beaucoup de gens qui se plaignent de comportements des gens, on balance des ordures dans le fossé, etc. et une des solutions à ce problème qui n'est pas propre à la Réunion d'ailleurs, moi j'ai vu en métropole je peux vous dire qu'il y a beaucoup d'endroits où c'est pareil, c'est l'éducation des jeunes. Et puis le site Internet qui a finalement assez bien fonctionné, Facebook a été un peu moins actif, mais sur le site internet il y a eu beaucoup de contributions et surtout une base documentaire très complète, le maître d'ouvrage a publié sur ce site toute une série de documents notamment les documents d'études donc que tous ceux qui s'intéressent à ce projet qui veulent se documenter peuvent encore et pourront encore s'y référer. Voilà, je vais passer la parole à mon collègue Bernard Vitry qui va terminer avec les principaux thèmes et nos conclusions finales.

#### **M. VITRY - Garant**

Il ne reste plus que deux diapositives, donc les principaux thèmes que nous avons retenus en tout cas à cette heure-ci, d'abord la nécessité de faire évoluer le traitement actuel des déchets. On vous l'a dit suffisamment au cours de cette soirée, lutter contre les dépôts sauvages, la réduction du volume des déchets à la source, c'est-à-dire suppression des sur emballages, compostage à domicile et puis mettre en place des consignes. On a parlé également de la réversibilité de l'unité de valorisation énergétique, c'est-à-dire, qu'est-ce qu'on met comme combustible de substitution lorsque les déchets auront diminué, c'est un thème qui est évoqué et qui est revenu à plusieurs reprises. On a parlé aussi de la pollution de l'air car lorsque l'unité de valorisation énergétique va fonctionner il va y avoir

peut-être des choses qui vont s'échapper donc cela pose la question du risque sanitaire. Et puis il y a aussi un autre thème, celui des solutions variantes : par exemple, on a parlé de piro-gazéification, ces thèmes-là sont revenus. Alors en première conclusion ce que nous nous avons retenu d'abord, je le redis également, nous avons trouvé un maître d'ouvrage qui était à l'écoute des garants. Le dispositif adapté aux enjeux de la concertation et puis la poursuite nécessaire du dialogue avec le public, c'est-à-dire vous avez encore jusqu'à demain soir pour écrire faire votre contribution mais ça ne se termine pas là puisque le maître d'ouvrage souhaite et nous insistons sur ce fait qui se poursuive le dialogue avec le public. Il y a également une dimension économique dont on a pu discuter au cours de cette concertation. Tout simplement parce qu'on attend toujours la réponse de la CRE, la Commission de Régulation de l'Énergie qui n'a pas encore répondu donc on ne pouvait pas traiter cet aspect économique. J'en ai terminé.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Merci, je pense qu'on peut applaudir les garants. On a rattrapé le retard, c'est formidable parce que ça veut dire que notre temps d'échange d'une bonne heure est maintenu. Il y aura un autre micro qu'on pourra également vous passer, alors je vous connais donc je peux déjà annoncer votre nom, Monsieur PEKKIP, je vous laisse quand même vous représenter. Juste au préalable. Merci s'il vous plaît comme l'ont rappelés les garants d'être vraiment dans la proposition, question ou suggestion très concrète. Merci beaucoup.

**M. PEKKIP – Zéro Déchet la Réunion**

Merci Mme MAILLOT d'avoir rappelé que nous sommes responsables pour nos générations futures et on prend ça très à cœur. Monsieur LEBON vous avez bien mentionné aussi merci que si on est arrivé à ce stade, c'est dû à l'inaction de nos élus qui ne se sont pas occupés pendant 20 ans des déchets. Donc après à la fin de votre présentation vous avez le bassin sept où seront déposés les déchets ultimes Rassurez moi, ce n'est pas le mâchefer et le refiom que vous allez nous poser là-dedans ?

**Eddy LEBON– Chef de projet**

Alors déjà, ce ne sont pas des refioms puisqu'il n'y aura pas d'incinération d'ordures ménagères, ce seront des résidus de fumées de combustion de CSR qui ne seront pas entreposées dans cette tranche sept. Les résidus de fumée seront exportés dans une installation en métropole dédiée au traitement de ce type de déchets comme je l'ai dit, il en aurait environ 5000 tonnes par an. Dans cette tranche sept, qu'est-ce qu'il va y avoir ? Il va y avoir des refus qui sont issus du tri, puisque même si on tri on peut tomber sur des matières inertes par exemple qui ne sont pas valorisables. Il pourrait y avoir également les mâchefers dans la mesure où le mâchefer est un sous-produit de combustion qui n'existe pas à La Réunion donc on ne peut pas dire qu'on va immédiatement le valoriser, ça va se faire avec une expérimentation qui est encadrée. Donc on ne pourra pas tabler

sur une valorisation totale des mâchefers dès les premières années de fonctionnement. Mais on doit prévoir cet emplacement en centre d'enfouissement, d'où l'idée de cette tranche sept.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Est-ce que ça répond à votre question ? Ah Madame d'abord et ensuite je vous repasse la parole. Il suffit juste de faire un geste, vous vouliez le micro c'est ça ? On essaye de bien regarder et de passer la parole dans l'ordre de la levée de main, merci de vous présenter.

**Lucile REBOUL**

Madame et Messieurs les garants, moi j'ai un petit problème par rapport à cette concertation parce que vous avez dit Messieurs, Mesdames d'ILEVA, qu'ILEVA n'était pas responsable de la prévention des déchets et du coup ça me paraît difficile de parler seulement du traitement des déchets. Et puis du coup quand même à la fin vous aviez dit que RUN'EVA ou ILEVA va aller faire de la prévention, sensibilisation. Je voulais m'assurer que vous feriez peut-être appel à des acteurs qui en font déjà et que ce serait fait de façon totalement indépendante, au-delà de tout choix que serait fait déjà publiquement par les élus.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILEVA :**

S'agissant de la prévention, le service public de gestion des déchets comprend la prévention, la collecte et le traitement. ILEVA a été créé pour prendre en charge, pour mutualiser le traitement mais c'est un travail coordonné des acteurs publics établissements publics de coopération intercommunale que de mener cette politique de gestion des déchets de manière coordonnée avec l'ADEME et sur la base aussi du plan régional de gestion de déchets. Donc dans ce cadre-là, on a contractualisé avec l'ADEME dans le cas d'un contrat d'objectif outre-mer qui va démarrer en 2020 et avec les trois EPCI afin de mettre en œuvre les plans locaux de prévention coordonnés sur le territoire. Le plan est mis en œuvre par l'ensemble des acteurs, le plan il est à écrire mais ce sont l'ensemble des acteurs qui vont agir parce que c'est vrai que la prévention commence aussi par le geste citoyen. La première étape c'est le geste citoyen, c'est la responsabilité de chacun vis-à-vis aussi de sa consommation et de sa production de déchets. Nous on va écrire les objectifs à atteindre par rapport au cadre réglementaire, on va fixer aussi la cohérence des actions, cibler des actions phares de communication sur notre territoire. Mais le geste le plus important reste le geste de tout un chacun, le geste citoyen.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Peut-être en complément, sur la deuxième partie de l'intervention, ces plans donneront lieu à des appels d'offres ouverts à tous, auxquels peuvent participer j'imagine aussi bien des prestataires que des associations ? Ces appels d'offres seront sans doute émis par

les EPCI c'est ce que vous avez dit.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services ILEVA :**

Le plan va fixer les objectifs à atteindre et les actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire. Mais après, dans le cadre de la prévention, vous avez l'ADEME qui lance également des appels à projets, vous avez aussi le Conseil régional qui lance des appels à projets autour de l'économie circulaire. Tout l'ensemble fait l'objet de la prévention, je veux dire c'est tout un ensemble. Donc nous on ne va pas lancer d'appels à projets sur la prévention, sur les actions de préventions à proprement dit, mais on va impulser les actions, les coordonner sur notre territoire et les prioriser en fonction des problématiques communes pour ne pas se disperser et mutualiser les moyens.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Je vous vois opiner donc je passe le micro à nouveau à M. PEKKIP.

**M. PEKKIP – Zéro Déchet la Réunion**

Merci, je continue sur votre présentation M. LEBON qui était un peu longue donc j'ai plusieurs questions. Vous voyez la dernière fois quand on a fait notre concertation j'avais exprimé mes inquiétudes sur le test de l'ATMO que vous avez si bien nommé qui va être les garants de la pollution de l'air ou de la non pollution d'air j'espère de votre magnifique objet. On lui a dit à votre intervenant, que ça fait 30 ans moi et mes camarades on se bat pour que les tests ne se fassent pas au pied de la cheminée mais sous le vent. La cheminée de l'incinérateur pardon. Il m'a dit que c'était clair qu'il fallait qu'il les place là, je ne sais pas pour qui c'est clair, mais pour moi c'est pas clair du tout. Habitant à la Rivière Saint-Louis j'ai pas envie d'avalier même si c'est que 0,003 nanogrammes de dioxyne ça ne m'intéresse pas et puis je pense que c'est la mesure que vous avez au pied de votre cheminée, qui est là je la vois bien, bien dimensionnée donc je pense qu'il doit être au moins de 20 à 30 m. Ce qui tombe là ça va retomber dans mon jardin et ça sera certainement plus.

**Marie-Noëlle Le NIVET - Animatrice**

Là c'est plus une inquiétude renouvelée par rapport à l'air. Je vais peut-être signaler à nouveau qu'il y a eu un atelier d'expert sur le sujet, vous pouvez vraiment tout revoir sur le site, tout entendre et lire puisque tout a été enregistré. Pour ma part, ayant assisté à cette réunion, Monsieur SIEJA avait précisé qu'il suivait des normes pour mesurer justement les rejets. Voilà donc néanmoins une intervention par rapport à cette inquiétude qui a été plusieurs fois évoquée on l'a vu aussi dans d'autres restitutions.

**Eddy LEBON – Chef de projet**

Ce projet fait l'objet d'une autorisation environnementale, ça veut dire qu'il y a un dossier d'étude d'impact qui est élaboré et instruit par les autorités compétentes, les services de l'État, l'ARS, il y a notamment une évaluation des risques sanitaires qui est instruite et qui donne lieu à des révisions sur le projet sur les mesures préventives compensatoires, et tout ce qui doit être mis en œuvre pour préserver l'environnement et minimiser les impacts sanitaires. Donc ce dossier sera mis en enquête publique, il sera disponible au public courant 2020 lors de cette enquête publique pour le deuxième temps fort de de la naissance du projet. C'est à ce moment-là que vous verrez précisément quelles vont être les mesures qui vont être prises en compte etc. et où seront mis les appareils de mesure, pas sous la cheminée évidemment, mais dans un large périmètre. On a des premiers retours avec l'ARS, donc on parle d'un périmètre de plusieurs kilomètres, 6,5km de mémoire autour de la zone de mission.

### **M. BONIN**

Oui bonjour, je suis M. BONIN Alain, j'ai 40 ans d'activité en tant que militants aux amis de la terre, je vais bientôt les quitter parce que je suis pour les unités de valorisation par rapport au bois énergie. On n'est pas les seuls à faire un plan climat. Tous les grands syndicats d'ordures ménagères ont pris en compte en métropole le bois énergie, ce qui fait, par rapport à la COP 21, qu'on émet moins de gaz à effet de serre et je dis par rapport à la COP 21 il faut y aller. Ce n'est pas demain qu'on fera la COP 21, si vous prenez la chaufferie bois à Montpellier, Grenoble, Clermont-Ferrand, Lyon, tout est indiqué sur l'ordinateur portable. Là, je n'en entends pas parler, le bois énergie, c'est comme si ça n'existait pas. Ah j'ai entendu l'émission d'Antenne Réunion mais on est loin du sujet, il n'y a pas de relation de la collectivité avec la filière, alors ce que je souhaite c'est comme monsieur il dit, rien n'est perdu il y a le CRE qui doit nous donner des réponses économiquement, donc ça le bois énergie économiquement l'hôpital de Bordeaux est au bois énergie et récupère 180 000 € tous les ans, ça fait des économies.. Alors ici j'écoute le débat est-ce qu'on peut me répondre est-ce que la filière bois énergie elle existe à la Réunion ? Et combien d'emplois on aura ?

### **Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Peut-être faire un feed-back, s'assurer que l'on a bien compris, pour passer le relais aux porteurs de projets ou peut-être à EDF aussi parce que quand on parle de la CRE mais aussi quand on parle de filière énergie alors je demande aux intéressés bien évidemment. Tout d'abord un retour pour m'assurer que la compréhension est bonne. Votre question c'est aujourd'hui est-ce que qu'on ne parle pas assez du bois énergie c'est ça ? Est-ce que vous pouvez reformuler de manière synthétique ?

### **M. BONIN**

En gros on est pas les seuls à faire un plan d'élimination des déchets pour mieux gérer nos déchets, en métropole vous tapez sur l'ordinateur, vous faites chaufferie bois Montpellier, Lyon tout ça, c'est une matière le bois. Quand vous avez un cyclone, vous

êtes obligés de ramasser les branches et on a vu qu'il y a quand même beaucoup de déchets verts à la Réunion on en a 8 fois plus qu'en métropole.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Mesdames et Messieurs, du coup je propose peut-être d'une part de rappeler par rapport aux déchets végétaux, la composition du projet. Peut-être également, si vous l'acceptez, parce que je vois un des responsables techniques d'EDF, qui pourrait nous parler, au moins brièvement, de la filière bois énergie effectivement si vous en convenez bien évidemment.

**Eddy LEBON – Chef de projet**

Quelques mots, non pas notre filière bois énergie mais notre filière traitement des déchets végétaux. Effectivement, il y en a beaucoup, avec une variation importante due à la saisonnalité ou la saison cyclonique, plus de 100 000 tonnes par an traité sur nos plateformes donc principalement sous forme de broyat, voire jusqu'à la phase de compostage donc la priorité donnée à la valorisation de ces déchets végétaux est la même que pour la hiérarchie du traitement des déchets ménagers. Tout d'abord, une valorisation sous forme de matière et ensuite une valorisation sous forme d'énergie. Aujourd'hui, la valorisation sous forme d'énergie ne se fait pas chez ILEVA, simplement parce qu'on a pas l'outil pour. Voilà, donc la valorisation principale c'est un retour au sol sous forme de broyat ou sous forme de compost, donc demain avec l'outil, l'unité de valorisation énergétique, il sera possible de prendre en considération une fraction de ces déchets végétaux tout en préservant la partie retour au sol qui est prioritaire, il faut que le carbone retourne la terre, donc ça va être notamment valable lorsqu'on va observer une réduction des déchets et qu'il faudra compenser cette perte de déchets et d'énergie produite par d'autres ressources et notamment la biomasse végétale qu'on dispose sur le territoire.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Et donc peut-être en complément de cette question c'est aussi le sujet des emplois, la filière, on sait qu'on consomme la bagasse pour produire de l'énergie. Mais qu'en est-il des autres végétaux et du bois ?

**Vincent Lévy - EDF**

Bonjour Vincent Lévy, d'EDF, je vais essayer d'apporter quelques éléments de réponses, mais ce n'est pas dans mon périmètre de responsabilité donc juste un témoignage. Le schéma régional d'utilisation et de valorisation de la biomasse sur le territoire, c'est de la responsabilité de la Région et l'État de l'élaborer et donc nous EDF on est concerné par la valorisation mais on n'est pas les éléments décideurs de cette chose-là. On peut dire quand même que dans les perspectives d'années à venir, les programmations

pluriannuelles de l'énergie, le schéma régional biomasse prévoit en effet de valoriser les déchets verts et de manière plus générale, la biomasse pour produire de l'énergie électrique comme vous le mentionnez donc ça fait bien partie des cibles qui sont fixées par l'État et la Région aux différents acteurs de l'énergie sur le territoire. Donc ILEVA jouera son rôle et probablement d'autres producteurs de l'énergie seront incités à convertir leurs combustibles actuels pour passer à la valorisation de la biomasse.

#### **Arnaud - Citoyen**

J'ai une question sur un rapport qui a été publié en 2008 par l'institut de veille sanitaire qui a fait une étude sur les incinérateurs en France sur plusieurs régions avec des populations qui ont été exposées pendant 25 ans et donc ils ont établi un lien direct entre les fumées rejetées par l'incinérateur et trois types de cancers. Donc 25 ans ça me fait penser à l'amiante, c'est un domaine que je connais bien, je sais aussi comment fonctionne l'inspecteur de la DEAL et le champ limité qu'il a, c'est à dire qu'il fait un rapport et après c'est au préfet de l'appliquer ou de pas appliquer les arrêtés de mise en demeure. Donc ce qui fait peur à la population c'est que vous ne l'informez pas du tout sur cet aspect santé et surtout que devant l'usine sera construite, vous serez comme à Pau avec une usine pharmaceutique qui a déversé des polluants très toxiques dans l'air où il y a eu une bataille qui a duré pendant plusieurs années, ou encore le cas de Rouen avec Lubrizol, donc en fait on va encore tomber dans ce cas-là et la Réunion à mon avis à d'autres voies possibles que ce terminal industriel. Je pense que la ministre vous l'a dit en janvier 2019, c'est marqué dans ces allocutions, ça a été repris en mai dernier, c'est un plan d'action qui a été mis en place par le gouvernement. Aujourd'hui, on doit développer un autre modèle, on doit arrêter d'importer des matières préemballées, suremballées, la Réunion est surtout touchée par ça parce que c'est une île et on doit valoriser en fait au maximum la relation producteur / consommateur et réduire justement les importations et la distribution de masse. Moi je travaille dans une industrie agroalimentaire je suis concerné et je sais de l'intérieur comment ça marche.

#### **Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Donc la réduction des déchets à la source et ne pas importer en fait. C'est plus qu'une question, c'est une vigilance je dirais mais souhaitez-vous réagir et peut-être un clin d'œil à Monsieur SIEJA d'ATMO Réunion ici présent.

#### **Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILEVA :**

Sur la question sanitaire je vais vous renvoyer à ce qui s'est passé aux ateliers du 29 octobre puisqu'on a eu l'intervention du professeur NARBONNE et du professeur MARANO qui sont beaucoup plus experts que moi. Je ne vais pas aborder avec vous le côté médical. Maintenant, nous sommes sur une technologie complètement nouvelle, vous nous parlez d'une technologie d'il y a 25 ans, nous sommes en 2019, nous sommes sur une technologie de production de combustibles solides définie selon l'arrêté de 2016, nous ne sommes pas sur les anciens incinérateurs tel que vous l'abordez, mais je vous

renvoie aussi pour avoir tous les éléments liés à la santé aux études parce qu'il était très précis le professeur NARBONNE sur ces éléments, et je pense que vous allez avoir les éléments de réponse.

Vous pouvez aussi envoyer des questions, les experts que nous avons fait intervenir sont aussi là pour répondre si vous avez d'autres questions.

**M. PAVARD - Garant**

J'ai une question à la personne qui vient d'intervenir, c'est un rapport de l'ANSES ?

**Une participante :**

L'institut de la veille sanitaire.

**M. PAVARD - Garant**

Un rapport de 2008 ?

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

2008, voilà.

**Bernard MARTS – Collectif citoyen de l'Étang Salé**

Alors je reviens un peu sur la problématique de la pollution. Je voudrais savoir si vous avez, si vous aurez l'honnêteté de faire un état des lieux en ce qui concerne la prévention de la pollution, c'est-à-dire analyse de sol aux environs, analyse de l'air avec conservation des échantillons, analyse régulière par la suite. Parce que cette UVE va engendrer des centaines de molécules dont à ce jour nous ne connaissons pas du tout la composition donc ce qu'on va analyser aujourd'hui n'aura pas vraiment de réponse parce que les éléments pollution on va les avoir plus tard, lorsque cet UVE va fonctionner donc c'est une crainte que nous avons par rapport à ça, est-ce que vous avez prévu ça ? Avant et régulièrement pendant.

**Eddy LEBON – Chef de projet**

Tout à l'heure je parlais d'évaluation des risques sanitaires, il est prévu ce qu'on appelle un état initial avant la mise en place du projet avec des mesures d'eau souterraine, des mesures de sol et des mesures d'échantillons d'air. Après la mise en place du projet, il y aura des mesures de suivi qui seront régulières pour regarder s'il y a un delta entre l'état initial et l'état en cours de fonctionnement bien entendu. Donc ça se compare par rapport aux échantillons avec les mêmes moyens de mesure, tout s'est encadré par les services de l'État et l'ARS. Tout sera consultable au cours de l'enquête publique où vous aurez ces données à disposition, suivez bien l'actualité, on communiquera largement sur le sujet au cours de l'année 2020.

## Rémy – Rivière Saint Louis

Je pense que vous n'avez pas bien compris les deux personnes qui sont intervenues avant, c'est de l'incinération écologique, c'est marqué dessus c'est marqué 100% écologique, 100 % valorisation et en plus zéro déchets, je crois que vous avez pas bien compris. Regardez la campagne de com, moi je voulais intervenir sur la campagne qui a été faite que je trouve vraiment géniale avec tout ce qui a été fait, tous les spots de pub, tous les affichages. J'ai été sensibilisé, c'est la première fois, ça fait cinq ans que j'habite à la Rivière Saint-Louis et ça fait cinq ans que je n'ai jamais été autant sensibilisé à la gestion des déchets. C'était vraiment génial, il y avait tout, la télé, la radio, le site, enfin c'était vraiment fantastique. Par contre, j'ai juste une question en fait, c'est le coût de cette communication qui a été faite pour valoriser cet outil multi filière versus ce qu'on nous propose depuis une dizaine d'années, la prévention et la sensibilisation à grande échelle. Ça fait 10 ans, donc je fais partie de l'association Zéro Déchet. Ça fait 10 ans qu'on demande de la prévention, de la sensibilisation à très grande échelle mais vraiment quelque chose de percutant comme ce qui a été fait justement maintenant, on nous dit il se passe des choses, on distribue des stop pub, on fait des interventions écoles mais clairement ça fait 10 qu'il y a une inaction politique qui nous amène justement au fait qu'on est obligé d'accepter cet outil multi filière. Donc ma question est quel est le montant de cette communication ? Et est-ce qu'un jour à la Réunion, il y a eu un montant au moins équivalent pour lancer une campagne pour le zéro déchet et pour la prévention et la sensibilisation ?

Parce qu'il faut savoir une chose, là on parle mais devant il y a quand même une bonne cinquantaine de personnes qui protestent, qui est venue de leur propre gré pour venir dire non à ce qui est en train de se passer, à ce qui est en train d'être décidé pour eux. Ils sont venus moi personnellement, c'est pareil, ça fait cinq ans que je m'investis dans une association, je fais du bénévolat pour justement venir à ce genre de réunion. Ça fait cinq ans avec les camarades qu'on essaie de proposer des choses comme le réemploi, la sensibilisation, le plan zéro déchet on m'a mis tout à l'heure en contradiction, je suis désolé je suis un peu long mais j'ai été interviewé par une journaliste qui m'a dit zéro déchet mais arrêtez votre utopie vous êtes toujours dans le non, dans la contradiction. Bien évidemment qu'on est dans la contradiction, puisqu'on ne nous écoute pas. Les choses qu'on propose, les choses qu'on vient bénévolement, citoyenne, quand on vient ici qu'on prend des journées de congés et qu'on essaie de venir proposer et bien il se passe rien. Aujourd'hui 10 ans d'inaction politique et on nous impose ce projet multi filière bah voilà. Moi je suis allé à la rencontre des bus magiques qui font la promotion, ah ouais c'était super, il y avait que des trucs bien, j'ai lu prospectus, on m'en a parlé, on va faire du zéro déchet c'est marqué dessus, zéro enfouissement, zéro carbone. On va faire de la prévention, on va installer des ressourceries, du coup je pose la question, quels sont les montants qui vont être alloués pour la prévention, pour les ressourceries, pour le retour de la consigne, pour aider les entreprises, les artisans et les entreprises, des artisans qui veulent faire du zéro déchet parce que nous, en tant que bénévole, on est toujours sollicité par ces gens-là. Donc je pose la question, mais on m'a dit que ce n'était pas de l'ordre d'ILEVA c'est plutôt les interco, mais les interco auront plus d'argent puisqu'il auront

investis là-dedans. Puis là on va se mordre la queue pendant 30 ans, le temps qu'on essaie de rentabiliser cet outil là et puis peut-être que dans 30 ans on pourra se poser la question du zéro déchet. Je souhaite bon courage à cette usine qui va rester là et du coup alimenter cette économie là qu'on est en train de créer. Merci.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILEVA :**

Nous sommes dans le cadre d'une concertation préalable et comme l'ont précisé tout à l'heure les garants, la CNDP a validé les modalités de concertation et la mise en œuvre du plan de communication, l'objectif était d'échanger, de concerter le plus possible sur un territoire qui couvre 15 communes, 520 000 habitants. Donc les moyens mis en œuvre sont à la hauteur des enjeux. Je n'ai pas exactement le chiffre, mais ce sont les moyens de concertation préalable sur le projet RUN'EVA, ce n'est pas une communication d'une action de prévention. Bien en dessous, bien en dessous de 200 000 €, je dirais, en fait on a travaillé avec les équipes, ce sont les équipes qui se sont mobilisées, les agents, chacun y a mis du sien pour justement réduire les coûts, c'est une implication des équipes.

**Docteur Chauvet**

Je suis membre de zéro déchet et comme j'entends les questions d'inquiétude et d'anxiété sur la santé. Je voulais d'abord dire qu'il y a eu en octobre 2019 le compte rendu des vérifications inopinées et prévues de l'UVE de Montbéliard. Donc ça vous pouvez le retrouver sur Internet et c'est très instructif puisqu'il y a les prélèvements de l'ATMO pour l'air et il y a les prélèvements sur toutes les mousses avec les résidus de métaux dans les mousses. Il s'est avéré avec ces contrôles que l'air était plus sain autour de l'UVE que près d'un carrefour routier ou d'une zone industrielle. Donc ça vous rassure un peu, après les cancers c'était en 2008, depuis il y a eu des publications nombreuses qui ont invalidé cela, c'était faux parce que c'était sur les anciennes centrales où il n'y avait pas de traitement des fumées. Donc relisez les nouveaux rapports, ils sont parus, ils sont accessibles à tout le monde et puis je pense qu'il ne faut pas mélanger deux temps, il y a le temps long et le temps court. Le temps long, c'est celui du changement des mentalités, des attitudes, des habitudes, ça vient avec les jeunes et pour l'instant on a une urgence du traitement des déchets à la Réunion et que l'enfouissement comme il est fait actuellement, vous verrez sur zéro déchet et c'est partout publié, c'est le plus mauvais système. Donc il nous faut attendre quelques années pour diminuer les déchets, pour arriver à un changement de mentalité qui nous habituerait à consommer différemment, à s'habituer aux circuits courts. D'ailleurs c'est difficile de trouver des circuits courts, il faudrait une application ici aussi pour les trouver et ce temps-là on l'a pas puisque l'enfouissement est saturé. Donc si on arrête d'enfouir, si on arrête le ramassage qu'est-ce que les gens vont faire ? Dans l'immédiat en 2020 ? Je n'ai pas entendu une solution d'urgence qui satisfasse à la situation actuelle. Donc tendons tous vers le zéro déchet mais ce projet multi filière qui a une durée de vie de 20 ans et éventuellement réversible ou qui pourra prendre de la bagasse ou des ordures de Mayotte, je ne vois pas l'inconvénient à refaire brûler tous ce qui est dans ces casiers. D'ailleurs, en plus, ça ferait de la fourniture, je ne vois pas d'inconvénient à importer 70 000 tonnes en moins de

charbon par an, parce que là, actuellement on marche avec le charbon, Monsieur LEVY nous le confirmera, je sais plus combien de tonnes de charbon tous les ans arrivent à la Réunion. Donc si ce projet n'est pas fait, c'est encore du charbon, encore du charbon brûlé. Pas de contrôle de la qualité de l'air et des gens qui vont aller où lorsque leur poubelle saturée, où ils mettront leur poubelle ?

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

C'était presque une réponse plus qu'une demande d'invention ou de commentaire en fait.

**Marie-Laure CHAURAND**

Je voulais déjà vous demander, une petite question notamment par rapport au débat public, là on est en pré concertation au niveau des 1150 personnes qui ont participé, est-ce que vous considérez que c'est un chiffre correct par rapport à des participations sur des projets de telle ampleur au niveau développement du territoire pas forcément économiquement parlant mais au niveau de l'importance de ce genre de projet dans la vie d'un territoire. Est-ce que ce nombre vous trouvez que c'était un nombre correct ? Parce que moi, je n'ai rien vu nulle part, bon j'ai eu mon truc dans la boîte aux lettres, mais j'ai rien vu nulle part. Mais bon voilà je pense qu'on habite tous à des endroits différents, la communication ne nous touche pas de la même manière, ça c'est la com. Et j'ai une autre question pour ILEVA, moi ce qui m'embête c'est au niveau de la communication également, c'est zéro déchet, c'est zéro déchet pour qui, de quoi parlez-vous ? Moi ce qui me plairait peut-être à l'avenir déjà c'est quand moi je vais sur le site voir les documents, j'ai beaucoup de mal à comprendre certains documents, il faut vraiment que je fasse une recherche approfondie pour comprendre certains termes, etc., je me dis que c'est vraiment un exercice compliqué que tout le monde ne peut pas le faire. Je vous demanderais éventuellement peut-être à l'avenir de réfléchir, l'enfouissement qu'est-ce qu'on gagne, qu'est-ce qu'on perd à rester en enfouissement, parallèle le centre ILEVA, qu'est-ce qu'on y gagne à avoir ce centre tel que vous nous le présentez. Simple vous voyez, avec des mots simples, les termes CSR je sais pas quoi là, je suis désolé mais c'est imbitable pour ceux qui comprennent pas du tout en fait qui ne font pas la démarche d'apprendre vraiment ces nouveaux termes. Donc si vous voulez que la population soit derrière vous, il faut vraiment faire une communication un peu plus claire. Par rapport à la prévention etc. est-ce que vous êtes vraiment un acteur du début à la fin ou est-ce que vous êtes un acteur au milieu de tout le maillage territorial ? Est-ce que vous allez pouvoir intervenir pour appuyer des politiques ou est-ce qu'on peut compter sur vous pour faciliter les actions de sensibilisation à l'école ? Des choses comme ça. Quels sont vos rôles et fonctions réellement parce que d'un côté on entend que vous faites de la prévention, de la sensibilisation, du traitement, , de la production de gaz peut-être demain, de l'activité économique. J'ai beaucoup de mal en fait à savoir quels sont vos rôles et fonctions, les limites.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Quelqu'un des garants pour répondre ? M. PAVARD vous avez le micro, par rapport aux proportions des contributions. Est-ce que c'est une contribution au-dessus ? En dessous de la moyenne ?

**M. PAVARD – Garant**

On n'a pas de précédent sur le même type de dossier pour faire des comparaisons. J'ai participé à pas mal de concertation à ce jour, je considère, sous contrôle de mes collègues, que la participation sur le site est assez honorable, ce qui est important c'est aussi le nombre de contacts sur le terrain, on a demandé au maître d'ouvrage d'aller, non seulement dans toutes les communes, mais à plusieurs endroits des communes parce que les communes sont étendues pour justement permettre au public de s'informer. Après c'est toujours pareil, on peut toujours faire mieux et on peut toujours espérer faire mieux, je vous l'accorde complètement. Hier j'étais à la restitution à titre personnel et par intérêt de la concertation sur le projet de tramway, TAO, ils ont plus de contact mais moins de contributions sur le site. Mais globalement notre appréciation c'est que le public a eu les moyens de s'informer, alors, vous avez raison de parler de la complexité des termes, ça c'est le problème des maîtres d'ouvrage, c'est un peu le nôtre aussi, entre ce qui est trop simple et auquel cas on risque de les accuser de simplifier le sujet. Nous notre position, nous avons demandé au maître d'ouvrage de mettre en ligne toutes les études qu'il avait fait, effectivement ce n'est pas accessible à tout le monde mais il y a souvent des gens qui sont très instruits, très formés, des formations, des cultures techniques et qui sont en mesure d'apprécier ou de d'interpréter tout ce qui a été fait. Voilà ce que je peux vous dire sur ce sujet-là.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Donc là côté ILEVA, les deux questions dont celle qui vient d'être effleurée par le garant, sur la communication, l'exercice de la vulgarisation.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services ILEVA :**

Effectivement le domaine est extrêmement technique parce que nous sommes sur des process réglementaires, on essaie de simplifier pour être accessible à tous. Mais c'est vrai qu'il y a des termes comme combustible solide récupération, il y a des termes qu'on ne peut pas changer donc on essaie d'éviter les sigles mais on fera l'effort de travailler notre communication pour qu'elle soit un peu plus accessible à tous. Le message est entendu, sur la partie communication. Sur la partie rôle je vais vous repréciser notre rôle au regard de notre compétence. ILEVA est un syndicat mixte de traitement des déchets c'est à dire un établissement public de coopération locale composée de trois établissements publics de coopération intercommunale. La CASUD, le TCO, la CIVIS, donc ILEVA a été créé avec une compétence unique c'est à dire de faire du traitement des déchets ménagers et assimilés en lieu et place des trois EPCI dans le cadre d'une mutualisation des services en vue justement d'une meilleure maîtrise de la fiscalité. Donc ILEVA a été créé pour justement prendre en charge le traitement des déchets sur le

territoire et pour créer l'outil multifilière. Nous sommes statutaires, c'est à dire qu' on a des statuts, avec un objet aussi, ils sont accessibles sur le site que je vous invite à regarder. Maintenant ILEVA est un maillon de la chaîne du traitement des déchets de service public de gestion des déchets, il y a plusieurs acteurs déjà l'acteur principal, le chef de file dans la planification est la Région qui a en charge le plan régional de gestion des déchets et qui doit, la Région est dans la salle, qui doit mettre en œuvre justement la planification mais pour l'ensemble des déchets, l'ensemble des filières. Nous, nous avons la responsabilité des déchets ménagers et assimilés, le traitement des déchets ménagers parce qu'on est financé par les contributions des EPCI qui eux-mêmes collectent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour le service public de gestion des déchets. À côté vous avez les déchets du BTP, les déchets des DASTRI vous avez toute forme de déchets, il y a plus de 2 millions de tonnes de déchets à la Réunion et c'est le plan régional qui doit centraliser l'ensemble des filières. Vous avez comme acteurs les EPCI qui eux ont en charge la partie collecte parce que cette partie-là n'a pas été transférée au syndicat mixte, ils ont en charge aussi la prévention, ils ont en charge aussi tout ce qui est médiateur de l'environnement tout ce qui est police environnementale et puis vous avez aussi les mairies qui elles ont en charge tous ce qui est politiques de propreté urbaine. Vous avez aussi l'ADEME. Vous avez AMORCE, vous avez des associations, plusieurs acteurs mais c'est le plan qui coordonne tous ces acteurs. Je ne sais pas si j'ai été claire. Merci.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Alors peut-être, même si c'est moins une question que justement un constat, un double constat, une réaction peut-être ?

**M. PAVARD – Garant**

Juste une réaction sur l'aspect le public n'a aucune influence sur les projets, ceux qui ont un peu de recul sur la façon dont ça se passe à la Réunion savent qu'un gros projet a été abandonné il y a deux ans suite à un débat public, mais il n'y a pas qu'ici, moi j'ai participé à des concertations métropole et les dernières que j'ai que j'ai animé ou sur lequel j'ai supervisé la concertation ont abouti à une évolution du maître d'ouvrage suite au réactions du public. Donc on ne peut pas dire que le public n'a pas d'influence sur la vie des projets, c'est pas toujours le cas. Il arrive que les projets évoluent à la suite des concertations.

**Marie-Noëlle Le NIVET – Animatrice**

Une réaction sur l'autre dimension, vous avez rappelé l'importance comme tout le monde du zéro déchet. Et pour ne pas paraphraser le nom de votre association, en tout cas de limiter les déchets, mais vous posiez la question politique, déjà je pense qu'il n'y a pas de politiques dans la salle et de toute façon il y a le devoir de réserve en cette période vous savez. En revanche, j'imagine que vous pouvez peut-être réagir ou faire écho à ce que vous avez évoqué, à savoir comment on peut à la fois réduire les déchets et en même

temps investir dans un outil qui a vocation à les traiter. Est-ce que ça fonctionnera encore quand il y en aura plus ? Ou moins.

**Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d’ILEVA :**

Je vais laisser Monsieur LEBON vous apporter des éléments précis sur la notion de réversibilité et d'évolutivité, ce sont des éléments réglementaires, moi ce que je voudrais dire c'est qu'il y a la prévention depuis 20 ans qui est mise en place par les EPCI qui mettent en place des budgets, qui mettent en place aussi des agents, donc il y a au la collecte sélective, j'ai Madame QUINOT de la CIVIS, qui pourra justement vous donner des précisions parce que nous même on ne fait pas de la prévention mais les EPCI mettent en œuvre la prévention depuis plus de 20 ans. Elle vous apportera des précisions là-dessus. Dans le cadre des objectifs de la loi de transition énergétique pour une croissance verte. Nous devons atteindre dès 2020, 30 % de moins de déchets à enfouir sur la base de 2010, nous, nous suivons régulièrement, nous avons des tableaux de bord et nous savons que nous allons atteindre à peine 5 % en 2020, alors qu'il y a la collecte sélective. Il y a aussi la notion démographie à prendre en compte quand on travaille sur des perspectives, il y a l'habitat vertical, il y a aussi tout l'aménagement du territoire, donc ce sont tous ces facteurs qu'il faut analyser pour voir quelle serait la trajectoire de réduction des déchets possible. Ces éléments ont fait l'objet d'études en 2015 quand on a mis en place le projet donc on a réfléchi à 2035, sur la base des éléments qu'on avait à disposition. Tous ces éléments sont analysés et suivis de près par l'ADEME qui a en charge les statistiques au niveau national. Le plan régional va reprendre aussi l'ensemble du suivi élaboré dans le cadre des SPED parce que les SPED sont obligatoires et doivent délibérer tous les ans par les EPCI et par le syndicat mixte. Donc en fait on a la réalité du terrain. Maintenant Monsieur LEBON va vous donner les éléments sur la réversibilité parce que c'est un élément réglementaire que nous avons étudié.

**Eddy LEBON– Chef du projet RUN’EVA**

C'est une notion réglementaire qui vise à déconnecter la production d'électricité qui est une opportunité offerte par le traitement des déchets, la valorisation énergétique, donc, déconnecter cette production de l'approvisionnement en déchets des installations pour que justement on ne soit pas obligé de produire plus de déchets pour alimenter cette installation. C'est ce qu'on appelle la réversibilité, l'installation doit pouvoir fonctionner avec d'autres combustibles qu'on dit de substitution. Ces combustibles de substitution, on les a déjà listés, ils sont facilement mobilisables sur le territoire d'ILEVA, cela peut être de la biomasse, des déchets végétaux préparés en vue d'une valorisation énergétique. Cela peut être aussi des déchets issus de la filière professionnelle qui pourraient aussi faire l'objet, après tri, d'une préparation vue d'une valorisation énergétique. Et vraiment à très très long terme d'aller dans la décharge, l'appréhender comme une mine pour aller rechercher des matières recyclables qui auraient été stockées par le passé, voire des matières combustibles pour les envoyer en valorisation énergétique. Mais la crainte qu'on a à ILEVA ce n'est pas moins de déchet demain ça on y croit, notre crainte c'est qu'il y ait trop déchets et que ça continue à augmenter et dans ce cas-là, l'installation sera vite

saturée. Dans ce cas, comment on va faire ? C'est plutôt ça la crainte qu'on a chez ILEVA.

### **Nadège TIONOHOUE**

Je suis citoyenne de Pierrefonds, j'ai vu cette décharge naître, mon père était agriculteur, on habite à quelques mètres de la décharge de Pierrefonds, c'est vrai qu'aujourd'hui on se pose la question, on s'intéresse à savoir pour l'histoire de la fumée, qu'est-ce que ça va donner ? Est-ce que c'est cancérigène ou pas ? Moi j'ai envie de vous dire qu'il y a 30 ans de cela quand j'habitais à Pierrefonds il y avait de la canne à sucre partout. L'île était belle. Aujourd'hui quand je regarde Pierrefonds, je vois un centre d'enfouissement, c'est une poubelle à ciel ouvert, je passe, 40 m de hauteur de déchets, des nuisances, tout ce qui peut entraîner l'inhabitabilité de Pierrefonds. Moi je vois juste ce qui est derrière Madame, je vois le Pierrefonds aujourd'hui avec l'ISDND et je vois le Pierrefonds de demain, moi j'ai envie de dire en tant que citoyenne de Pierrefonds et bien j'ai hâte que Pierrefonds devienne comme ça on va voir le pôle multi filière se développer parce qu'au moins déjà en terme de regard on verra quelque chose de beau. Mais au-delà c'est vrai qu'on se pose des questions, personne ne se pose la question comment vivent les gens de Pierrefonds, est-ce qu'on va être malade ? On me parle de prévention, je dis oui mais ça fais 32 ans qu'on essaye, ça fait plus de 10 ans que la collecte sélective est arrivée à la Réunion, ça fait plus de 10 ans qu'on a notre bac jaune chez nous et le résultat est le même, on arrive à saturation, la loi dit qu'il ne faut plus enfouir et il y avait notion d'urgence évoquée tout à l'heure. Il est grand temps de faire quelque chose, quelque chose bon le pôle multifilières des déchets, la seule solution oui, en tant qu'habitant de Pierrefonds, moi j'ai envie de dire oui parce que quand je vais voir ça demain ça va être bien pour nous parce que ça va développer de l'emploi, ça va réduire les déchets ? ILEVA disait tout à l'heure. Et à côté de ça moi j'ai envie de dire moi ça fait plus de 30 ans que j'habite à Pierrefonds, on a l'usine du GOL à quelques kilomètres de l'habitation de mes parents. Est ce qu'on s'est intéressé, est-ce qu'on a des études ? Est-ce que la fumée du GOL empoisonne ? Je n'ai jamais entendu parler de ça et pourtant tout le monde l'a accepté, et je suis sûr qu'aujourd'hui elle n'est pas si contrôlée que ça. On a aussi à l'Étang-Salé où on brûle les déchets carnés, voilà, est-ce qu'on a un contrôlé la fumée ? Moi je veux bien qu'aujourd'hui on parle, c'est inquiétant la fumée qui va sortie du projet multifilière mais moi je dis qu'il faut aller au-delà de ça. Il y a une situation d'urgence on arrive à saturation dans les casiers de Pierrefonds, il est grand temps de faire quelque chose et moi je dis oui, le pôle multifilières oui on le veut à Pierrefonds on l'attend, les habitants de Pierrefonds les attendent. J'ai envie de dire, c'est un coup de gueule que je fais je dis il en a marre. On parle de volonté politique ou pas, on a attendu des années cette volonté politique de faire quelque chose. Aujourd'hui, elle est politique elle est à ILEVA, moi je parle en tant que citoyen, je dis oui, la volonté elle est la de transformer, n'hésitez pas, il faut y aller pour les habitants de Pierrefonds. Je vais finir peut être en disant que pour moi aujourd'hui le déchet parce que je suis née à Pierrefonds, je dis le déchet ne doit plus être une charge mais une ressource et plus de ça j'ai envie de dire nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants, donc moi je suis mère de famille et je dis rendons à César ce qui est à César, rendons à Pierrefonds ce qui est à Pierrefonds.

### **Isabelle PITOU - Tampon**

Alors moi ce qui m'interpelle dans votre projet. On parle de tri, de filière multimodale moi chez moi, j'ai un compositeur, je fais le tri, j'amène les déchets à la déchetterie quand il faut y aller, je mets aussi les bocaux et bouteilles dans les bonnes AVEA. J'ai répondu au questionnaire sur le marché forain du tampon et on m'a demandé si j'étais prête à faire plus de tri. La réponse est oui effectivement, mais comme beaucoup de citoyens je suis favorable au zéro déchet sauf que je ne peux pas trouver du lait par exemple chez un exploitant ou comme tout le monde il m'arrive de prendre des briques de jus, on a des producteurs, des industries qui font ça. Moi je voudrais savoir si dans votre projet il y aura, parce que actuellement on ne peut pas recycler tout ce qui est briques, carton, aluminium. Moi ce qui m'interpelle là c'est de savoir si je veux faire plus de tri, est-ce qu'on me donnera les moyens de faire plus de tri ? Est-ce que votre structure va proposer la séparation des briques, pour pouvoir valoriser justement ce déchet. Deuxième question, tout plastiques n'est pas valorisable, on a la poubelle jaune mais il y a des plastiques, ces plastiques vont-ils être brûlés et a-t-on envisagé la solution, je ne sais pas si ça en est une, avez-vous déjà entendu parler de l'association Earth Wake ? C'est une association, une association humanitaire qui récupère tous les plastiques non recyclables et qui le retransforme en carburant. Donc moi je ne suis pas pour je ne suis pas contre RUN'EVA, moi je suis pour qu'on valorise le maximum des déchets et qu'on étudie toutes les possibilités qui existent pour pouvoir valoriser le maximum de déchets. Moi je voudrais qu'on réponde à ces questions, à ces deux questions, merci.

### **Eddy LEBON - Chef du projet**

Sur les briques qu'on appelle donc les Tetra Pak qui est un conditionnement extrêmement pratique qu'on retrouve énormément à La Réunion c'est aussi un conditionnement économique qu'on retrouve beaucoup dans le bac gris d'ordures ménagères qui fait pas l'objet d'une consigne de tri donc ce produit, cet emballage nécessite un traitement qui est très particulier. Ça nécessite un broyage, ensuite un trempage pour pouvoir séparer les différentes matières de ce produit, la couche d'aluminium, la couche de carton, etc. C'est mécanique mais ça nécessite une installation dédiée pour ça, dans le pôle multi filière il n'y aura pas cette installation pour retraiter cette brique. Mais néanmoins donc en parallèle du pôle multi filière ILEVA prévoit de lancer des appels à projets pour que des filières de traitement spécifique de recyclage ou typiquement pour les Tetra Pak s'installent à La Réunion. Par contre ce que RUN'EVA ou les centres de tri pourront faire c'est séparer cette brique, pour faire en sorte qu'elle puisse intégrer une filière de recyclage local par exemple. Sur la partie plastique non recyclable, donc effectivement, si le plastique ne fait pas l'objet d'une consigne de tri, il se retrouve dans le bac qui aujourd'hui va l'enfouissement, demain, ce bac va passer par RUN'EVA, RUN'EVA va trier le plastique, le séparer, s'il est valorisable demain puisque les techniques évoluent, il sera valorisable sous forme de matière. S'il n'est pas valorisable sous forme de matière et qu'il présente des caractéristiques de combustible et de production d'énergie, il sera valorisé sous forme d'énergie. Voilà le principe, donc si demain, ce plastique disparaît du

marché ou du gisement déchets c'est tant mieux, il n'aura pas à être valorisé sous forme de matière ou d'énergie. Concernant la valorisation sous forme de carburant, le waste to fuel pour des plastiques non valorisables sous forme de matière. Donc ce sont effectivement des technologies qui existent, elles sont complexes elles fonctionnent à l'échelle de pilotes, de quelques tonnes, on peut également intégrer à nos appels à projets ce type de valorisation mais néanmoins le souci qui se pose sur le statut du carburant qui produit, c'est un carburant qui n'existe pas aujourd'hui en France, quelles est son statut, sa fiscalité ? Est-ce qu'on peut l'utiliser correctement, ça on n'a pas encore la visibilité, on l'aura peut-être dans quelques années. On va devoir s'adapter à ce type de valorisation. S'il est valorisable sous forme de combustible, il le sera, s'il n'est pas valorisable il ne le sera pas.

### **Frédéric - Citoyen**

C'était pour rebondir sur la question de Madame. Pourquoi ne pas interdire les boîtes de coca, etc. et interdire aussi il y a certaines limonades locales qui se mettent aux plastics aussi. Et pourquoi pas les inciter à utiliser toujours du verre qui est réutilisable. Juste une remarque pour Zéro Déchet, je ne suis pas médecin, mais les diesel, même aux prochaines normes c'est propre mais en fait les particules fines qu'elles produisent sont tellement petites qu'elles entrent directement dans le sang donc je voudrais pas que c'est ça arrive avec cet incinérateur.

### **Marie QUINOT – CIVIS et citoyenne du territoire d'ILEVA**

En termes de prévention, il faut savoir que sur la CIVIS, et sur la plupart des interco, en effet, c'est une compétence qui revient aux collectivités qui ont en charge la collecte des déchets, donc typiquement la prévention c'est de la compétence des EPCI. Néanmoins, c'est un travail qui se fait avec l'ensemble des partenaires et notamment ILEVA et les communes aussi parce qu'on met diverses actions en place que je vais essayer de vous détailler rapidement. Donc la prévention à la CIVIS existe, depuis 15 ans déjà avec la mise en place des bio-composteurs. Après il y a eu un plan, un programme de prévention établi en 2009, on a été assez précurseur là-dessus avec diverses actions, il y en avait même 71 à l'époque. 71 actions de prévention à l'attention de divers publics, ça allait de l'administré jusqu'aux professionnels en passant bien sûr par les scolaires. Et donc ce sont les actions qu'on a mises en place de 2009 jusqu'à 2015 et qui avaient permis à l'époque d'atteindre les objectifs de diminution qui étaient à l'époque de -7,5 % d'ordures ménagères et assimilés. Donc il y a eu toutes ces actions-là qui ont perduré et qui perdurent. À ce jour on peut dire déjà qu'il y a 14 000 bio-composteurs sur l'ensemble du territoire de la CIVIS qui ont été mis en place. Chaque année on sensibilise à peu près, on va dire 27 000 personnes en porte-à-porte à la prévention mais également au tri des déchets. On a des équipes de médiateurs qui font de la sensibilisation en porte-à-porte sur l'ensemble du territoire et on a également une équipe d'animations qui fait de la sensibilisation auprès de tous les publics, alors les scolaires bien évidemment, mais également lors de manifestations communales sportives etc. Ce n'est quand même pas

moins de 28 000 sensibilisés en 2018 sur l'ensemble du territoire en porte à porte et 18 000 personnes qui ont été sensibilisées lors des diverses animations. Toutes ces informations-là il faut savoir que vous pouvez les retrouver dans le SPED, qui est le rapport public sur le service d'élimination des déchets qui est à votre disposition sur le site et qui récapitule toutes ces informations et notamment pour répondre à Monsieur Rémy là-haut en terme de budget. Rien que sur le territoire de la CIVIS et hors investissement on peut compter 150 000 à 200 000 € par ans qui sont mis exprès sur la prévention, hors bio-composteurs. Il y a pas mal d'actions qui sont mises en œuvre toutes les informations sont accessibles au public sur le site Internet. Après pour rebondir sur les questions et les vigilances qu'ils pourraient y avoir sur les dépôts sauvages, les dépôts non réglementaires : ce sont aussi les actions que l'on mène avec l'ensemble des partenaires sur le territoire, les communes, les EPCI, également ILEVA pour pouvoir lutter contre ce fléau-là. Je n'en suis pas peu fière, il faut savoir qu'on est les premiers au niveau national à avoir mis en œuvre une brigade intercommunale de l'environnement qui est composée entièrement d'agent assermentés et qui aujourd'hui sont là pour verbaliser les gens qui ne respectent pas le règlement de collecte. En moins de deux ans, il y a eu presque 1000 PVE qui ont été établis. On a plein d'autres partenaires comme par exemple l'ARS et notamment dans le cadre de la lutte contre la dengue on re-sensibilise l'ensemble des partenaires mais également des divers publics à tout ce qui est gestion des déchets pour justement éviter la prolifération des nuisibles et pour une meilleure sécurité et santé publique.

**Mélissa MANGLOU – Doctorante travaillant sur la circulation des déchets**

Vous l'avez rappelé votre compétence c'est le traitement des déchets et une partie du projet ça va être d'avoir une partie des déchets recyclable en plus. Donc destinés à l'export, donc première question, est-ce que c'est ILEVA qui va supporter le coût de l'exportation ? Où vont ces déchets ? Est-ce que ces données vont être disponibles ? Et surtout quelles garanties aura-t-on que ça va être vraiment recyclé ou est-ce qu'ils vont finir en décharge ? ILEVA demande des garanties de cette prise en charge ?

**Eddy LEBON – Chef de projet**

Aujourd'hui on est dans un système où les déchets triés sont exportés vers des pays qui disposent des filières de recyclage. En parallèle du pôle RUN'EVA, l'idée c'est de mettre en œuvre des filières de recyclage local. Ça fait partie des prérogatives du Conseil régional, à travers son nouveau PRPGD, le développement de l'économie circulaire et des filières de recyclage local. Pour nous, elles sont incontournables, le rôle de RUN'EVA c'est de venir massifier les flux pour que des installations puissent se mettre en place sur La Réunion. Donc l'idée c'est de mettre fin progressivement à l'export de matières et de développer des filières locales.

**M. DELPECH - Pharmacien**

Une première question sur les émissions atmosphériques de l'incinérateur, question très

précise, il y a eu quelques problèmes avec le mercure il y a quelques années à un incinérateur de Turin par exemple, je voulais savoir si dans votre incinérateur il y aurait de prévu un dispositif de mesure en continu des émissions de mercure qui est quand même un produit extrêmement dangereux. Deuxième question, sur la com je crois que ça m'a échappé, il n'y a pas eu un débat à la télévision, il me semble qu'internet c'est vachement bien mais que la télé ça reste un média très populaire qui permet d'informer toute la population quand même. Donc voilà juste en complément sur la communication. L'observatoire de l'air qui est bien installé, qui fait les mesures, c'est très bien ces mesures sont publiques c'est sur sa plateforme, mais tout le monde va pas tous les jours sur la plateforme de l'observatoire de l'air regarder ça. Pour moi ça serait bien qu'au moins une fois par an, on ait les chiffres à la télévision ou sur Internet. Enfin, partout, partout, en particulier si les normes sont dépassées bien évidemment.

#### **Eddy LEBON – Chef de projet**

Je précise que dans le contrôle des émissions du système de combustion, il y a un paramètre mesuré qui est celui du mercure, mesuré en continu.

#### **M. SIEJA – Directeur ATMO Réunion**

La surveillance du mercure se fait en continu à l'émission, mais aussi à l'immission, l'immission c'est différent par rapport à l'émission c'est ce que les gens vont respirer donc on mesure actuellement les métaux lourds et dans les métaux lourds il y a le mercure. Il y a trois sites à la Réunion qui mesurent ces métaux lourds. Donc effectivement dans le cadre du partenariat avec ILEVA il y aura une surveillance en continu du 1er janvier au 31 décembre de ce composé puis d'autres composés effectivement comme les particules fines ou les dioxines. Il y a des systèmes de mesure, soit en direct avec des mesures qui seront rendues publiques sur notre site Internet en temps réel comme ça existe actuellement, on a 17 stations surveillance et je voulais répondre mais malheureusement la dame est partie, la station de la centrale thermique du GOL est bel et bien surveillée en termes de dioxyde de soufre, de dioxyde d'azote et de particules fines en continu aussi. Pour rassurer un peu madame. Avec un appareillage qui est normé nationale AFNOR. Ces mesures sont faites en temps réel et donc publiées en temps réel. Maintenant sur la communication, un site internet c'est un outil d'actualité, en communication. On est aussi dans l'ère de ce qu'on appelle l'open data, la diffusion des données à qui le veut, et donc sur le site Internet on a aussi un système d'open data, on peut récupérer toutes les données gratuitement. [www.atmo-reunion.net](http://www.atmo-reunion.net), vous retrouvez ça sur Google en tapant ATMO Réunion, après on fait la communication effectivement dans la presse écrite, on a l'indice ATMO dans le Jir et le Quotidien. On est présent sur des salons. La télé il y a un partenariat avec France Télévisions, donc au niveau national. Et effectivement, ce partenariat on va l'étendre avec Réunion la Première pour avoir de l'information en 2020 sur l'indice ATMO, c'est un indice qui est calculé sur Saint-Pierre, Saint-Denis et Saint-Paul.

#### **Rémy – Rivière Saint Louis**

Petit éclairage par rapport à l'association Zéro Déchet et les cinq autres associations et collectifs qui sont dehors et qui manifestent contre l'incinération. On n'est pas pour l'enfouissement. On ne va pas mettre en contradiction les gens. On n'est pas en train de critiquer le personnel qui travaille sur la sensibilisation actuellement à la CIVIS, à la CASUD ou au TCO, on est pas à critiquer, on sait que ces gens-là font du meilleur d'eux même. Simplement ce qu'on critique c'est 10 années d'inaction politique qui nous mène à cette situation-là, c'est ça qu'on est en train de critiquer. J'ai l'impression que le débat s'est orienté contre nous en disant que nous nous sommes pour l'enfouissement puisqu'on ne veut pas ce projet multi filière Effectivement on nous propose qu'un seul projet regardez dans le programme il n'y a qu'un seul projet qu'on nous propose et c'est le meilleur, faut y aller, pourquoi parce que ça fait 10 ans qu'on met pas suffisamment de moyen. Madame nous disait tout à l'heure que 150 000 € de prévention par an sont mis par la CIVIS, là on est en train de faire 230 millions pour un projet unique multi filière. Alors le projet zéro déchet, c'est un petit livre qui est disponible sur le site Zéro Waste France, il y a un millier de solutions à trouver. Toutes les alternatives, des petites choses qui font partie de la véritable économie circulaire et la véritable économie sociale et solidaire. Mais il y en a un millier des choses, alors effectivement pour les politiques ça semble trop compliqué, il y a trop de choses à mettre en place, trop de petites choses à faire alors là effectivement on nous propose un outil qui est simple à mettre en place 230 millions à des grandes multinationales, on fait peu d'emploi, parce qu'il faut savoir que c'est quand même un truc genre 100 fois moins d'emploi qu'une vraie économie circulaire. Et voilà c'était vraiment un éclairage par rapport à nous, notre côté militant et pourquoi est-ce qu'on est là en fait.

#### **Sylvie BRUNO - SEMAC**

J'aurais souhaité profiter d'avoir Madame QUINOT et en même temps que les personnes qui sont assises juste devant moi, concernant les déchets alimentaires, qu'est-ce que vous avez prévu ? Parce que je veux dire les déchets alimentaires ce sont ceux qui souillent dans un premier temps l'ensemble des déchets et si on veut aller vers la multi filière faudrait peut-être déjà penser aux déchets alimentaires donc je souhaitais savoir qu'est-ce que vous envisagez concernant ce déchet ?

#### **Mireille MAILLOT – Directrice Générale des Services d'ILEVA :**

Madame QUINOT va compléter au besoin, en fait il y a des obligations de collectes séparatives qui va intervenir en 2025, des bio-déchets et puis le tri à la source. Donc ces bio-déchets comme l'a présenté Monsieur LEBON tout à l'heure dans le process, il est prévu une méthanisation spécifique de ces bio-déchets sans mélange pour un retour au sol. Là tout dépendra aussi du geste citoyen, tout dépend à la base du geste citoyen.

#### **Marie QUINOT – CIVIS et citoyenne du territoire d'ILEVA**

Des études vont être menées prochainement pour arriver à définir le meilleur scénario

## Concertation préalable du 21 octobre au 12 décembre 2019

par rapport à cette obligation réglementaire c'est de savoir déjà qu'avec les 14 000 bio-composteurs qui ont été mis en place et qui vont continuer à être développés. C'est aussi une solution pour justement pouvoir réceptionner et valoriser chez soi donc une certaine mesure de l'économie circulaire. On utilise ces déchets fermentescibles de cuisine pour justement faire son propre compost et après éventuellement pour des gros producteurs, pour des immeubles, là certaines collectes devront être organisé pour collecter ces bio-déchets.